



Date de génération de ce justificatif : 21/04/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LES GRANULÉS DE L'OUEST – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 17 avril 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



LES GRANULÉS DE L'OUEST Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros Siège social : Goascaër – 22390 PONT MELVEZ R.C.S. SAINT-BRIEUC Avis de constitution Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PONT MELVEZ du 9 avril 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : LES GRANULÉS DE L'OUEST Siège social : Goascaër – 22390 PONT MELVEZ Objet social : – toutes d'activités d'achat, de fabrication, de conditionnement, de revente de pellets ou granulés de tous type et de toutes matières. – la récolte, l'achat, la transformation de fourrages, pailles ou de bois en granulées et pellets. – les prestations de travaux agricoles. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 10.000 euros Gérance : Monsieur Benoit GAUTIER, demeurant 3, Ti Glaz – 22390 BOURBRIAC Madame Noëllie GAUTIER, demeurant 3, Ti Glaz – 22390 BOURBRIAC Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT BRIEUC.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)